

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL VILLE D'ERAGNY SUR OISE

SG/LD/2023007 Domaine: 3.5.4

Date de convocation : 19 mai 2023 Date de l'affichage : 19 mai 2023

Date d'affichage de la délibération : 26 mai 2023

Objet: 07 - Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport pour 3 terrains de

basket 3x3

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cing mai à vingt heures.

Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX (à partir de 20h15), Adjoints au maire, Patrick BENSMAIL, Agnès LUXIN, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Marie-Madeleine COLLOT, Monique MERIZIO, Jocelyne LIMOZIN, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédérick TOURNERET, Marc NADREAU, Frédérick DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Yannick MAURICE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Akim BOUKDOUR a donné pouvoir à Monsieur Marc NADREAU
- Madame Jennifer THEUREAUX a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES (jusqu'à 20h15)
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Marie-Madeleine COLLOT
- Madame Françoise ROMANETTI a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Alain GAUDISSIABOIS a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV
- Monsieur Freddie PATER a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Tatjana PUSKAS a donné pouvoir à Madame Joëlle MARTINEZ

Absent: Madame Sylvie MORELLE

Monsieur Jean-Luc ROUSSELLE a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice: 33

- Présents : 25 (jusqu'à 20h15), 26 (à partir de 20h15)

- Votants: 32

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

VU le code Général des collectivités territoriales

VU l'aide à l'acquisition d'équipements sportifs mise en place par l'Assontation d'équipements sportifs mise en place par l'Ascusé de réception en préfecture de l'Assontation d'équipements sportifs mise en place par l'Ascusé de réception en préfecture de l'Assontation d'équipements sportifs mise en place par l'Assontation d'équipements de l'Assontation d'équipements de l'Assontation de l'A Sport,

Ville d'Eragny sur Oise-délibération Conseil Municipal du 25 mai 2023

CONSIDERANT que la ville souhaite réaliser des travaux pour la création de 3 terrains de basket 3X3 sur le stade de la Cavée.

CONSIDERANT que les travaux d'installation des 3 terrains de basket 3X3 sont estimés à 141 669 € HT,

CONSIDERANT que, dans le cadre de l'aide à l'acquisition d'équipements sportifs, les travaux pour un équipement sportif sont encadrés et que la subvention ne peut dépasser 80% du montant HT des travaux soit 113 335 €

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Sports et jeunesse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de solliciter un financement de 113 335 € auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre de l'aide « 5000 terrains de sports – année 2023 » pour la réalisation de 3 terrains de basket 3X3 en 2024.

DIT que le financement de ce projet sera prévu au budget de l'année 2024.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise Conseiller régional d'Ile-de-France